



NORMES APA (6^{ème} édition)

Normes APA : Normes bibliographiques et de citation
de l'American Psychological Association

✚ Citation à partir d'un <i>DOCUMENT</i> complet	2
✚ Citation à partir d'une <i>partie d'un DOCUMENT</i> :	
<i>Citation, tableau, graphique (...)</i>	3
✚ Liste de références	4
1. Règles générales	4
2. Règles spécifiques	4
a. OUVRAGES	4
b. ARTICLES de PERIODIQUES.....	4
c. CHAPITRES DANS DES OUVRAGES COLLECTIFS	5
d. TEXTES OFFICIELS.....	5
e. VIDEOS.....	5
f. THESES ET MEMOIRES.....	5
g. ACTES de COLLOQUES et de CONGRES.....	5
h. DOCUMENTS EN LIGNE.....	6
i. VIDEOS EN LIGNE.....	6

¹ *Liste de références* : liste des ressources et sources utilisées et surtout citées dans le travail écrit.

Principes à retenir :

- ❖ On ne cite que les documents utilisés
- ❖ On fait référence à la source **directement dans le texte** (entre parenthèses), et les informations complètes sont données dans la liste de références¹.
- ❖ On n'utilise pas de notes de bas de page sauf pour donner une information complémentaire, une explication relative à un terme employé (par exemple, un sigle développé).
- ❖ Dans la liste de références, on classe dans l'**ordre alphabétique** quel que soit le type de document, *puis* par **ordre ascendant** (c'est-à-dire du plus ancien au plus récent).

ATTENTION : Pas de classement par type de documents !

¹ *Liste de références* : liste des ressources et sources utilisées et surtout citées dans le travail écrit.

PARTIE 1 : CITATION DANS LE CORPS DE TEXTE à partir d'un document complet :

Lorsque je fais référence à **une idée / un concept** développé par un auteur ou à **un ouvrage / document complet**:

Il faut signaler systématiquement dans le texte : l'**auteur**, la **date** de chaque document cité.

3 possibilités :

- **De 1 à 3 auteurs :**
 - a. [...] une tendance nette (Dupont, 2001) [...]
[...] une tendance nette (Dupont et Durand, 2001) [...]
 - b. Comme Dupont (2001) le fait remarquer [...]
Comme Dupont et Durand (2001) l'ont fait remarquer [...]
 - c. En 2001, Dupont faisait remarquer [...]
En 2001, Dupont et Durand faisaient remarquer [...]
- **De 3 à 5 auteurs :** 1^{ère} fois : noter chaque auteur, puis seulement le 1^{er} auteur suivi de « **et al.** »
 - a. ...une tendance nette (Dupont, Durand, Bernard, 2001)...
 - b. ...une tendance nette (Dupont et al. 2001)...
- **6 auteurs et plus :** Dès la première occurrence, citer uniquement le nom du premier auteur suivi de « **et al.** » sauf lorsqu'il y a risque de confusion possible entre deux références.

Cas particuliers :

❖ Si l'auteur est une association :

- a. Une équipe de chercheurs de l'Institut National de Santé et de la Recherche Médicale (INSERM, 1997) a permis de mettre en ...
- b. Une première étude sur le sujet (INSERM, 1997) apporte des éléments probants sur la question...
- c. Un guide d'accompagnement (Association Sparadrapp, 2011) permet aux parents d'enfants hospitalisés...

❖ S'il n'y a pas d'auteur (assez rare !):

- a. Une recherche (Le sommeil de l'enfant d'âge scolaire, 1982) conclut que...

❖ Si un auteur cité par un autre auteur (c'est-à-dire s'il s'agit d'une référence secondaire):

- a. En 1994, Durand (cité par Dupont, 2007) proposait...
- b. Une nouvelle perspective (Durand et Brown, 1995, cités par Dupont, 2005) a alors été mise de l'avant...

PARTIE 2 : CITATION DANS LE CORPS DE TEXTE à partir d'une partie d'un document:

Lorsque **je cite une phrase, un tableau, un graphique, un chapitre (...)** d'un document :

Il faut citer renseigner l'**auteur**, l'**année** et la **localisation** c'est-à-dire la page – le chapitre ...de l'élément dans le document :

- a. (Durand, 1998, chap.2)
- b. (Durand et Dupond, 1999, p.18)
- c. (Dupond, 2005, figure 2)

NB : présentation de la citation d'une phrase:

Lorsque **je cite une phrase de moins de 40 mots** :

❖ l'extrait doit être entre guillemets :

⇒ Les enfants d'âge scolaire sont confrontés au sein de l'école à « une violence difficilement imaginable » (Durand, 2000, p.127). D'ailleurs....

Si la phrase contient plus de 40 mots :

❖ on fait un retrait avec la localisation à la fin de l'extrait sans guillemets :

⇒ Dupond (2008) fournit une explication intéressante de la situation. Selon lui, depuis le XIXe siècle :

... on constate une augmentation du nombre de cas de [etc.]. (p.129)

Attention !

❖ **Lorsque l'on fait un renvoi à un site Internet complet (pas à un document ou une partie de ce site !!.... Dans ce cas, se référer aux indications précédentes :**
ex. (Sparadrap, 2001)) :

⇒ L'INSERM a mis en place un portail des maladies rares et des médicaments orphelins (<http://www.orpha.net>) qui permet de diffuser les connaissances...

PARTIE 3 : LISTE DE REFERENCES

1- Règles générales :

Attention ! Une liste de références **N'EST PAS** une bibliographie !

- La liste de références **NE DOIT comporter QUE** les documents cités dans le travail !
- La liste de références **DOIT comporter TOUS** les documents cités dans le travail !

QUEL QUE SOIT LE TYPE DE DOCUMENT !

Les références **SONT CLASSEES** par *ordre alphabétique* de **noms d'auteurs** et par *ordre chronologique ascendant* (du plus ancien au plus récent)

Exemple : Dupont, A. et Bruneau, P. (2000). *Evaluation...*

Dupont, A. (2001). *L'impact de l'environnement...*

Durand, J. (1985, Mars). *Comparaison...*

Sabatier, R. (1975). *Les indicateurs...*

Lorsqu'un auteur a écrit plusieurs ouvrages la même année, dans le renvoi il est important de les **distinguer par une lettre (a, b...)** que l'on retrouvera dans la liste de références. Voir *. Ex. (Dupont, 2003a)

Exemple: Dupont, A. (2003a). *La santé des jeunes...**

Dupont, A. (2003b). *Allergies et alimentation...**

NB : Lorsqu'il n'y a **pas d'auteur**, rédiger la référence en commençant pas le titre, classez-le dans l'ordre alphabétique.

2- Règles spécifiques :

a- OUVRAGES :

Auteur(s). (date). Titre de l'ouvrage. Informations de publication c'est-à-dire Ville, Pays : Editeur

- ⇒ Kerouedan, D. (dir.). (2011). *Santé internationale : les enjeux de santé au Sud*. Rennes, France : EHESP
- ⇒ Batifoulier, F. (dir.) et Touya, N. (dir.). (2011). *Promouvoir les pratiques professionnelles en action sociale et médico-sociale: établissements, dispositifs, réseaux*. Paris, France : Dunod

b- ARTICLES de PERIODIQUES :

Auteur(s). (date). Titre de l'article. Nom du périodique, Informations de publication c'est-à-dire n° de la revue, éventuellement le volume (entre parenthèse), pages de début et de fin de l'article

- ⇒ Douarre, M. et Lefort A.C. (2011, juillet/Août). Une nouvelle dynamique face au cancer des 15-25 ans. *Soins Pédiatrie Puériculture*, 261 (1), 34-36
- ⇒ Vilain, A. et Mouquet M.C. (2011, juin). Les interruptions volontaires de grossesse en 2008 et 2009. *Etudes et Résultats*, 765. Récupéré du site : <http://www.sante.gouv.fr/no-765-les-interruptions-volontaires-de-grossesse-en-2008-et-2009.html>
- ⇒ Chemin, A. (2011, 18 mai). Homosexualité: les droits avancent, la répression persiste. *Monde*, 20627, 10-11

c- CHAPITRES DANS DES OUVRAGES COLLECTIFS :

Auteur(s). (date). Titre du chapitre. Dans Nom du/des Directeur(s) (dir.), Titre de l'ouvrage, Informations de publication c'est-à-dire pages, Ville, Pays : Editeur

- ⇒ Huon, M.E. (2004). Les adolescents et leur(s) père(s) : Du symbolique, de l'imaginaire... et du réel. Dans D. Coum (dir.), *Qu'est-ce qu'un père* (p. 67-84). Paris, France : Erès

d. TEXTES OFFICIELS :

Nature du texte avec le n° - la date et le titre, lieu de parution c'est-à-dire JO ou BO daté et n° de page correspondant

- ⇒ Loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale, JO en date du 19 janvier 2005. Repéré sur le site Légifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr>
- ⇒ Loi n°2011-803 du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge, JO n° 0155 en date du 6 juillet 2011, page 11705

e. VIDEOS :

Auteur(s), A. (Année). Titre du film [Type de contenu]. Lieu de production : Producteur

- ⇒ Puig-Grenetier, C., et Lebard, S. (2008). *Au-dessus des nuages* [Film documentaire]. Lyon, France : Cuisine aux Images, Cap Canal, TLM

f. MEMOIRES, RAPPORTS, COURS, THESES :

Auteur(s). (date). Titre du document. Informations de publication (précisez si *publié* ou non). Etablissement, Lieu

- ⇒ Côté, V. (2009). *Validation d'une mesure d'observation de habiletés sociales au préscolaire* (Thèse de maîtrise publiée, Université du Québec à Montréal, Canada). Récupéré d'Archipel, l'archive de publications électroniques de l'UQAM : <http://www.archipel.uqam.ca/2217>
- ⇒ Paul, M. (2011). *Observation du bébé* (Cours de psychologie non publié), Institut de Formation de Puériculture Rockefeller, Lyon, France

g. ACTES de COLLOQUES et de CONGRES :

Auteur(s). (date). Titre du chapitre. Dans Directeur(s) (dir.) Titre du colloque, Information de publication

- ⇒ Rossignol, M. (2008). Expressions faciales émotionnelles et biais émotionnels dans les troubles dépressifs et anxieux. Dans S. Campanelle et E. Streel (dir.) *Psychopathologie et neurosciences : Questions actuelles de neurosciences cognitives et affectives* (p. 150-167). Bruxelles : De Boeck Université.

h. DOCUMENTS EN LIGNE :

Les règles à appliquer sont fonction du type de document.

S'il s'agit d'un livre, se référer à « **OUVRAGES** » et ajouter « Repéré à URL »

S'il s'agit d'un article de périodique, se référer à « **ARTICLES de PERIODIQUES** » et ajouter « Repéré à URL »

- ⇒ Tubert-Jeannin, S. et al. (2008). Evaluation après un an d'un programme de promotion de la santé orale à l'école maternelle. *Santé publique*, 1 (20), p. 7-17. Repéré à <http://www.cairn.info/revue-sante-publique-2008-1-page-7.htm>
- ⇒ Conjard, P. (s.d.). *Acquérir et transmettre des compétences : et si on se formait ?* Repéré à <http://www.anact.fr/portal/pls/portal/docs/1/1812354.PDF>

i. VIDEOS EN LIGNE :

Auteur(s). (date). Titre de la vidéo. [Vidéo]. Repéré sur le site xxx : http://xxxxx

- ⇒ Rapoport, D. et Levy, J. (1978, 1er janvier). *Enfants en pouponnières demandent assistance* [Vidéo en ligne]. Repéré sur le site Canal U : http://www.canal-u.tv/video/cerimes/enfants_en_pouponnieres_demandent_assistance.10275

-----*

POUR APPROFONDIR

Chaque type de document répond à des règles de présentation précise pour le référencer.

Un document précis répertorie toutes les situations possibles (exemples : référencer un dictionnaire, une photographie ou œuvre d'art...). Il est à téléchargeable sur :

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=108>